



## **Rapport**

**Commission Académique d'Harmonisation et de Propositions des Notes  
(CAHPN)**

**Synthèse des résultats aux examens en EPS dans la voie  
générale et technologique  
Session 2012**

**A DIFFUSER :**

- **Au chef d'établissement**
- **A tous les enseignants d'EPS**



## Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail ne peut être mené à bien et en toute équité que si les acteurs en établissement remplissent correctement leurs missions notamment en procédant à l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves, en menant une réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, en respectant les dates de renvoi des documents officiels, en traitant en amont les dysfonctionnements relatifs aux absences, aux rattrapages, aux dispenses irrégulières. Il est demandé, sans se substituer à cette commission, de traiter le mieux possible en amont les cas particuliers et de prendre au sein de l'établissement les décisions qui s'imposent.

## 1 Fonctionnement de la commission

La commission académique est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2011-2012, trois dates sont inscrites au calendrier : une réunion préparatoire au premier trimestre la réunion de la commission les 5 et 8 juin 201

Pour sa partie voie générale et technologique, elle se compose de 21 personnes

4 IA IPR et 2 chargés de mission

14 professeurs « enseignants de terrain » en lycée et responsables des sous-commissions

### 1.1 Rappel de l'arrêter du 21 12 2011 B.0 n°7 du 16 février 2012 :

- À l'issue des contrôles, la **commission académique d'harmonisation et de proposition des notes CHAPN** :
- **analyse les notes** transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur.
- **dresse le compte rendu** de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées).

**le transmet à la Commission nationale** d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques.

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens

L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.

En cours d'année :

Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).

L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.

L'éventuelle harmonisation.

L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La commission académique de Lille est réellement « académique » car tous les membres sont réunis au même endroit sous la responsabilité des IA IPR. L'équité entre tous les candidats est ainsi mieux assurée.

Enfin, la commission est satisfaite de constater un traitement de plus en plus rigoureux des dossiers par les responsables « examens EPS » des établissements. Les « dossiers » sont renvoyés dans les délais et très correctement renseignés. 95% des lycées ont acquis des routines professionnelles exemplaires. Un courrier personnalisé est envoyé à ceux qui semblent ne pas en comprendre l'importance et n'en mesurent pas les conséquences pour leurs élèves.

## 1.2 Membres de la commission

LES IA IPR EPS : M.Didier Preuvot, M.Thierry Tribalat.

Les enseignants responsables de commission :

Centre de rattachement de l'établissement	Responsable de la commission concernée
LILLE Centre 1	ALCARAZ Gérard Lycée Baudelaire, Roubaix
LILLE Centre 2	Remplacé par Mr VIENNET Lycée Paul Hazard Armentières.
ROUBAIX - TOURCOING	FAVIER Nathalie Lycée Faidherbe, Lille
ARMENTIERES - HAZEBROUCK	RICHARD Réginald Lycée Jean Perrin, Lambersart
DUNKERQUE	PRIER Dominique Lycée Mariette Boulogne
DOUAI	VERIN Olivier Lycée Jacquard, Caudry
CAMBRAI	VIRIQUE Frédéric Lycée Corot Douai
VALENCIENNES – DENAIN	COPPIN Ludivine Lycée Lurçat Maubeuge
MAUBEUGE	JOUANNEAU Karine Lycée Mousseron Denain
ARRAS – SAINT POL	VERGOTE Catherine Lycée Diderot Carvin
LENS – LIEVIN – CARVIN – HENIN	TURBIN Bernard

	Lycée Malraux Béthune
BETHUNE – BRUAY	DOGNIAUX Olivier Lycée Guy Mollet Arras
SAINT OMER - CALAIS	BAILLEUL Alexandre Lycée Europe Dunkerque
BOULOGNE – BERCK – LE TOUQUET	Mme WEINLING Lycée Léonard de Vinci Calais

## 2 Recueil des données

Pour l'EPS obligatoire en CCF, la commission d'harmonisation a traité cette année les notes de **28916 candidats en 2011. 15823 filles soit 54,72% et 13093 garçons soit 45,27%**

Il y avait 30074 candidats 16236 filles et 13838 garçons. En 2010 il y avait 30765 candidats, 16719 filles et 14046 garçons, en 2009 31574 candidats dont 17206 filles et 14368 garçons (32521 candidats en 2008 et 33895 en 2007).

**Soit en 5 ans 4979 candidats de moins.**

C'est la sixième année d'utilisation du logiciel EPS NET. Cet outils donne autant satisfaction que les années précédentes.

**Un point étonne chaque année la commission : Elle n'a pas eu accès une nouvelle fois aux résultats de l'option, ce qui rend le travail de synthèse incomplet.**

**A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes a été transmis au SERIA de Rennes afin d'améliorer encore ce logiciel.**

## 3 Moyenne des notes dans l'académie : une réussite de bon niveau et stable

**La moyenne générale était en constante augmentation depuis 2004 (Bac T et G), elle est maintenant stable en 2012 à 13,33 après harmonisation. Elle était de 13,34 après harmonisation en 2011.**

Pour mémoire : 13,29 2010, 13,24 en 2009, 13,21 en 2008, 12,99 en 2007, 12,80 en 2006 12,77 en 2005 et 12,71 en 2004. Avant harmonisation cette moyenne était de 13,12 et donc également en hausse.

**Pour l'année 2012 la moyenne est 13,66 pour le baccalauréat général et de 12,64 pour le baccalauréat technologique, ici aussi peu de changement avec les moyennes de 2011.**

**L'écart Garçons/Filles est descendu en dessous d'1 point:** 0,90 point après harmonisation (1,01 avant harmonisation) 12,9 pour les filles et 13,8 pour les garçons

**26103 protocoles standards ont été traités. Le nombre de « inaptés totaux » est 1396** 1477 en 2011 (1351 candidats en 2010, 1368 en 2009). Il est à noter une augmentation des inaptitudes partielles : 1339.

**La dispersion pour le total des notes était stable depuis 2007 en baisse cette année : l'écart type est de 3,2 en 2012**

3,32 en 2011 3,36, (2010, 3,34 en 2009, 3,32 en 2008, 3,33 en 2007, 2,55 en 2006, 2,60 en 2005 et 2,66 en 2004).

#### 4 Fréquentation des épreuves

##### 4.1 par Composante de la Compétence Culturelle : *les tendances lourdes se confirment.*

	TOTAL		FILLES			GARÇONS		
	Nombre	%	nombre	%CP	%/tot	nombre	%/CP	%/tot
CP1	16524	20,6%	7921	47,9%	9,6%	8603	52,1%	10,4%
CP2	6184	7,5%	3127	50,5%	3,7%	3057	49,5%	3,7%
CP3	10617	12,8%	<b>7634</b>	71,9%	9,2%	2983	28,1%	3,6%
<b>CP4</b>	<b>37913</b>	<b>46%</b>	<b>18994</b>	<b>50%</b>	<b>23%</b>	<b>18919</b>	<b>50%</b>	<b>22,9%</b>
CP5	1134	13,5%	6512	58,4%	7,9%	4622	41,6%	5,6%

**La CP1 est sauvé par le l'épreuve de relais/vitesse (1003) et le demi fond (8897). Le disque, les haies le javelot, restent dramatiquement bas. L'athlétisme n'est plus enseigné.**

**La CP2 est en augmentation.**

**La CP3 des glissements s'opèrent, semble-t-il, entre la danse et l'acrosport.** Ceci questionne l'approche de l'artistique en EPS, l'acrosport étant une discipline gymnique. Les nouvelles fiches devraient amener un rééquilibrage avec le cirque. **Les filles sont nettement plus nombreuses en CP3 que les garçons (2,5 fois plus)**

**La CP4, continue à être massivement « choisie », mais en baisse par rapport aux 2 années précédentes.** La commission académique rappelle que la pratique d'une activité de la CP4 n'était pas obligatoire dans la mesure où d'autres épreuves permettaient de répondre à l'obligation d'une épreuve « collective ». Cette obligation disparaissant en 2013, on appréciera l'an prochain l'impact sur le choix de la CP4

**La CP5 est toujours assez bien choisie (3e position),** toujours majoritairement par les filles la politique académique de valorisation de cette CP se poursuit. Rappelons que la natation de durée fait désormais partie de la liste nationale présentée dans le nouveau programme, mais qu'elle ne bénéficie pas d'un choix important.

**Le changement de cadre règlementaire inscrit dans le nouveau programme du Lycée (BO spécial n° 4 du 29 avril 2010) devrait se concrétiser avec l'application de l'arrêté relatif à la certification du 16 février 2012 et de la circulaire à paraître s'y rapportant. Des modifications importantes dans la répartition des élèves à l'intérieur des CP sont attendues pour le baccalauréat session 2013, notamment avec l'introduction de 3 CP différentes et la disparition de l'obligation de pratiquer une épreuve collective.**

## 4.2 Fréquentation par épreuves : *des changements*

Epreuves	effectif total			%// nombre de protocoles std		
	2012	2010	2011	2012	2010	2011
<b>Moins de 2%</b>						
NATATION EN DURÉE	24	30	118	- de 1%	- de 1%	- de 1%
DANSE CHORE INDIV ☼	169	47	1	- de 1%	- de 1%	- de 1%
JUDO		121	134		- de 1%	- de 1%
DISQUE	53	123	64	- de 1%	- de 1%	- de 1%
ARTS DU CIRQUE	270	214	265	1%	- de 1%	- de 1%
COURSE DE HAIES	170	217	196	- de 1%	- de 1%	- de 1%
SAVATE BOXE FRANCAISE	142	247	178	- de 1%	- de 1%	- de 1%
LANCER DU JAVELOT	332	549	291	1,2%	- de 1%	- de 1%
<b>DE PLUS DE 2% A 5%</b>						
SAUT EN PENTABOND	753	535	712	2,8%	2%	2,3%
RUGBY	738	762	845	2,9%	3%	3%
RELAIS VITESSE	1003	762	1039	3,8%	1%	3,45%
SAUVETAGE	1224	1155	1330	4,6%	4%	4,4%
<b>DE PLUS 5% À 9%</b>						
<b>BADMINTON DOUBLE ☼</b>	1389	852	968	<b>5,3%</b>	3%	3%
<b>FOOTBALL</b>	1458	2215	2100	<b>5,5%</b>	8%	6,9%
TRIAT ATH : COURSE, SAUT, LANC ☼	1596	1579	1591	6,1%	5%	5,2%
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	1645	1901	1604	6,3%	6%	5,2%
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	1677	2142	2345	6,4%	7%	7,7%
ESCALADE	2496	2153	2315	9,5%	7%	7,7%
COURSE D'ORIENTATION	2464	2182	2346	9,4%	7%	7,7%
<b>STEP</b>	2380	1424	2003	<b>9,1%</b>	5%	6,6%
<b>PLUS DE 10%</b>						
<b>COURSE EN DUREE</b>	3550	3915	3699	<b>13,5%</b>	13%	12,2%
<b>NATATION</b>	3720	3893	3579	<b>14,2%</b>	13%	11,9%
<b>PLUS DE 15%</b>						
TENNIS TABLE SIMPLE	4079	6449	4762	15,6%	22%	15,8%
HANDBALL	4395	4871	4511	16,8%	17%	14,9%
<b>MUSCULATION</b>	5180	3596	4603	<b>19,8%</b>	12%	15,3%
<b>PLUS DE 20%</b>						
BASKET-BALL	5552	6521	5443	21,2%	22%	18%
<b>ACROSPORT</b>	6856	6284	6344	<b>26,2%</b>	21%	20,6%

	effectifs			%// au protocoles stds		
	2012	2010	2011	2012	2010	2011
<b>PLUS DE 30%</b>						
<b>VOLLEY-BALL</b>	7649	9935	8932	<b>29,3%</b>	34%	29,7%
COURSE DE DEMI-FOND	8897	9072	8902	34%	31%	29,6%
BADMINTON SIMPLE	12551	14329	13923	48%	49%	46,2%

## Fréquentation des épreuves nationales et académiques analyse

**Rappel : 82372 notes pour 28916 candidats**

### 5.1 Epreuves nationales :

**« quelques petits changements dans un ensemble relativement stable »**

Le « choix » des épreuves reste très étalé : de 24 candidats en natation de durée à 12551 candidats en badminton en simple. Ce choix est bien sûr très orienté par les « ensembles » proposés par les professeurs.

**Les trois épreuves les plus choisies restent en 2012 comme 2011 et 2010: le badminton en simple, le volley-ball et la course de demi-fond.**

Les trois épreuves les moins choisies en 2011 sont : la natation en durée (épreuve académique devenue épreuve nationale), la danse, chorégraphie individuelle et le disque.

Il est à noter des APSA en progression notable :

- l'acroport.
- La musculation
- La natation dans une moindre mesure.

D'autres en baisse importante :

- le football.
- 

Comme les années précédentes, les très faibles effectifs des épreuves les moins choisies restent inquiétants, près d'une épreuve 9 épreuves parmi les 30 proposées n'est choisie que par moins de 3% des élèves. Il est plus que jamais important d'insister sur l'ouverture culturelle nécessaire à l'obtention d'un élève physiquement éduqué. La proposition de la commission nationale (3 épreuves dans 3 CC), devrait l'an prochain changer cet état de fait.

### 5.2 Epreuves académiques :

**« deux épreuves en progrès ». †**

Les effectifs sont en progression en triathlon et en badminton. Les effectifs concernant la chorégraphie individuelle restent faibles, mais en net progrès. Les élèves y obtiennent des résultats satisfaisants et les écarts entre les filles et les garçons ne nécessitent pas d'harmonisation.

La publication de la nouvelle liste nationale dans le programme EPS (BO spécial n°4 du 29 avril 2010) va entraîner un renouvellement de la liste académique qui sera communiquée aux enseignants. Les faibles effectifs en présence ne permettent pas d'analyser objectivement les résultats.

On notera que le badminton, le Volleyball, l'acroport, la musculation représentent 42522 notes soit 51% du volume de notation.

### 5.3 Les choix des filles

L'offre de formation permettant aux filles d'obtenir des bonnes notes reste limitée ( cirque, danse, natation de durée, step).

Quand un garçon prend l'épreuve de danse il s'en sort mieux qu'une fille prenant l'épreuve de football.

Les plus mauvaises moyennes pour les filles sont en Volley et en badminton et ce sont les épreuves qu'elles choisissent massivement (11407 notes pour 15823 candidates) rien n'a changé depuis 2005 !! dans le même temps elles choisissent massivement la danse en épreuve ponctuelle terminale

## 6 Moyennes obtenues dans les épreuves et décision d'harmonisation

**L'écart entre les garçons et les filles : vigilance constante de la commission et stabilité des pratiques évaluatives.**

Avant harmonisation : comme lors des deux années précédentes, cet écart de 1,01 en 2011 (1,13 en 2010 1,17 en 2009) a été jugé recevable pour les moyennes académiques générales, mais trop important pour les moyennes de certaines épreuves.

	FILLES	GARÇONS	MOY GE	
ACROSPORT	13,98	13,70	13,89	- 0,28
ARTS DU CIRQUE	14,71	13,54	14,07	- 1,17
<b>BADMINT DOUBLE</b>	<b>11,87</b>	<b>13,72</b>	<b>12,83</b>	<b>- 1,85</b>
<b>BADMINT SIMPLE</b>	<b>12,23</b>	<b>14,16</b>	<b>13,08</b>	<b>- 1,96</b>
BASKET BALL	12,32	13,75	13,03	- 1,43
CHOREG COLL	13,37	13,06	13,33	- 0,31
CHOREG INDIV	14,40	13,6	14,39	- 0,80
C.O	12,75	13,74	13,23	- 0,61
COURSE DEMI FD	12,54	13,09	12,84	- 0,55
COURSE DE HAIE	12,95	14,22	13,72	- 1,27
COURSE DE DUREE	13,89	14,49	14,13	- 0,80
DISQUE	13,29	14,09	13,82	- <b>1,55</b>
ESCALADE	12,76	13,16	12,96	-0,30
<b>FOOTBALL</b>	<b>12,49</b>	<b>14,16</b>	<b>13,79</b>	<b>- 1,67</b>
GYMNASTIQUE	13,71	13,05	13,58	0,66
HAND BALL	12,64	14,04	13,39	- 1,40
JUDO				
JAVELOT	12,46	13,55	13,18	-1,09
MUSCULATION	13,89	14,12	14,01	-0,23
NATATION	13,63	14,00	13,81	-0,37
NATATION DUREE	14,55	15,92	14,95	-1,37
RELAIS VITESSE	12,62	12,70	12,66	-0,08
RUGBY	13,86	14,47	14,27	-0,61
PENTABOND	12,55	14,11	13,41	-1,56

SAUVETAGE	13,83	14,66	14,25	-0,83
SAVATE BOXE FR	11,07	11,33	11,25	-0,26
STEP	14,10	13,44	13,95	0,66
<b>TT SIMPLE</b>	<b>12,14</b>	<b>14,12</b>	<b>13,24</b>	<b>-1,98</b>
TRIATHLON	12,77	14,00	13,40	1,23
<b>VOLLEY BALL</b>	<b>11,71</b>	<b>13,77</b>	<b>12,72</b>	<b>-2,06</b>

L'Harmonisation à porté sur les épreuves surlignées en gras

**Décision d'harmonisation en 2011 :**

**Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve qui dépasse cet écart.**

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,81 (0,92 en 2010, 0,94 point en 2009).

L'harmonisation a porté sur les notes des filles en :

- badminton double : + 0.34
- badminton simple : + 0.46
- football : + 0.17
- tennis de table : + 0.48
- volley-ball : + 0.56

**Évolution des décisions d'harmonisation : une tendance lourde pour quelques épreuves très fréquentées.**

La commission constate que quatre épreuves, issues de la CP4, parmi les plus pratiquées ont nécessité une harmonisation depuis 5 ans.

Le nombre d'épreuves harmonisées diminue, l'écart se resserre, le doit-on à une meilleure prestation des filles ou à un arrangement évaluatif à la marge, cela est pour le moment difficile à déceler.

	Harmo 2007	Harmo 2008	Harmo 2009	Harmo 2010	Harmo 2011	Harmo 2012
<b>Volley-ball</b>	X	X	X	X	X	X
<b>Basket-ball</b>	X	X	X	X		
Handball	X	X		X		
Judo	X	X		X		
<b>Badminton en Simple</b>	X	X	X	X	X	X
<b>Tennis de table</b>	X	X	X	X	X	X

Course de Haies	X	X	X	X	X	
Foot		X	X	X	X	X
Disque		X		X	X	
Javelot		X				
Badminton en double		X	X	X	X	X
Step		X				
Saut en pentabond				X	X	

Cette décision continue à accompagner la volonté d'équité G/F qui avait été valorisée par l'inspection durant les stages "Correspond Etablissement Programme " en Lycée durant l'année scolaire 2006-2007.

### Avant harmonisation :

épreuves 2011 les plus défavorables pour :			
les Garçons		les filles	
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13,06	VOLLEY-BALL	11,71
STEP	13,44	BAD EN SIMPLE	12,23
GYMNASTIQUE (SOL ET AG)	13,05	BAD EN, DOUBLE	11,83
SAVATE BOXE FRANCAISE	11,33	SAVATTE BOXE FRANC	11,07

épreuves 2011 les plus favorables pour :			
les Garçons		les filles	
NATATION en Durée	15,92	COURSE DE DURÉE	13,89
SAUVETAGE	14,66	ACROSPORT	13,98
SAUT EN ENTABOND	14,37	NATATION DUREE	14,55
COURSE DE HAIES	14,22	DANSE CHOREGRAPHIE COL	14,47
BAD SIMPLE	14,16	ART DU CIRQUE	14,71
TT	14,12		

## 7 Dispense, inaptitudes partielles et contrôle adapté : *stabilité*

Le nombre d'élèves « dispensés » est stable jusque 2011 : 1477 en 2011 (1351 en 2010 1368 en 2009 ; 1656 en 2008 ; 1569 en 2007 ; 1769 en 2006 et 1796 en 2005), mais en 2012 il est 1396 soit un retour aux valeurs de 2010).

**Un surcroît de dispense visant à obtenir une note sur deux épreuves et la non-organisation systématique d'une épreuve de rattrapage est à souligner. Les inaptes partiels sont en constante progression, doit-on imputer cet état de fait au constat précédent ?**

Comme les années précédentes :

- C'est dans la 3e épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes, mais la tendance s'installe dans la première épreuve quand le rattrapage n'est pas systématiquement organisé. La commission recommande la plus grande vigilance sur ce point.
- La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non conformes (raturés, antidatés sans justification, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...) en amont de la commission pour éviter une surcharge de travail.
- L'effort des enseignants d'EPS pour mettre en œuvre la loi sur la scolarisation des élèves porteurs de handicaps doit être souligné. La commission académique encourage les enseignants à renforcer cette pratique.

Type de candidat	Sexe	2009		2010		2011		2012	
		Eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Contrôle adapté	M	18	0.1	18	0.13	34	0,25	24	0,18
Contrôle adapté	F	71	0.4	46	0.28	50	0,31	50	0,31
Inaptes totaux	M	335	2.3	331	2.36	352	2,54	343	2,6
Inaptes totaux	F	1033	6.0	1020	6.10	1125	6,93	1053	6,65
Inaptes partiels	M	434	3.0	440	3.13	529	3,82	475	3,62
Inaptes partiels	F	771	4.5	813	4.86	776	4,78	864	5,46
Protocole standard	F	15331	89.1	14838	88.75	14285	87,78	13854	
Protocole standard	M	13581	94.5	13256	94.38	12921	93,37	12249	

## 8 Epreuves : d'option facultatives (ccf et ponctuelles) ; de complément (CCF) et obligatoires (ponctuelles)

Ces données ne sont toujours pas fournies par EPS NET pour le CCF. Ce sont les services du SIAL et du DEC qui nous permettent d'y accéder.

La réduction à 3 épreuves et 2 académique l'an prochain devrait changer l'épreuve ponctuelle. L'Académie choisira ses deux épreuves parmi celles qui sont les plus représentatives des sessions précédentes (nombre de candidats).

## **9 CONCLUSION**

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels du DEC, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.

Les résultats des élèves après une hausse régulière depuis quelques années se sont stabilisés (13,34 de moyenne générale). Les moyennes des filles et des garçons s'inscrivaient, avant les décisions de la commission académique, dans un écart de 1,01 pt. La commission a décidé de suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1 point. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 8 épreuves. Cette décision joue, à la marge, sur la moyenne académique finale, mais introduit une équité supplémentaire dans les épreuves concernées par l'harmonisation